

# Oeuvre de Master



## En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Méthodes d'enseignement:** En présence
- > **Organisation de l'enseignement:** Contrat d'apprentissage
- > **Forme d'enseignement :** Projet personnel et professionnel
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

## Présentation

### Description

L'œuvre de master est un oral qui se déroule au sein du site d'apprentissage en présence du maître d'apprentissage, de l'enseignant suiveur, et des parties prenantes en lien avec le projet choisi.

Dans le cadre de sa mission, l'apprenti définit avec son maître d'apprentissage un projet particulièrement représentatif des apports de l'alternance, qui constituera l'œuvre de master. Ce projet peut consister en une étude ou en une réalisation concrète ou en une approche transversale de l'ensemble des tâches réalisées (apports méthodologiques, système mis au point, etc...).

L'œuvre de master ne doit pas s'ajouter à la mission, elle en constitue un aspect ou une partie emblématique. C'est au travers de l'œuvre de master que l'apprenti fait la démonstration pratique et théorique de la maîtrise professionnelle qu'il a acquise (esprit de synthèse, analyse, esprit critique, valorisation du projet...).

Elle peut consister à présenter la partie empirique du mémoire et les recommandations proposées à l'entreprise, dès lors que le sujet est particulièrement en lien avec la mission professionnelle.

L'œuvre de master est un exercice professionnel qui doit être créateur de valeur dans l'entreprise en permettant une prise de hauteur sur le sujet concerné et en nourrissant la réflexion.

Elle donne lieu à la définition d'une problématique, en lien avec la mission concernée, qui s'appuie sur des fondements théoriques. L'oral a pour but d'identifier des pistes de réponses à cette problématique et donne lieu à une discussion et des recommandations.

---

## Plan du cours

Une présentation de l'entreprise n'est pas nécessaire puisque cette présentation est destinée aux personnels de l'entreprise avant tout.

L'apprenti.e présente :

- \* Le contexte de son projet et les éléments qui permettent d'en comprendre les objectifs, les résultats attendus et les moyens mis en œuvre
  - \* La problématique générale posée par le projet, en lien avec des concepts théoriques soulevés dans un ou plusieurs cours du Master
  - \* Les résultats, les points de progrès et les recommandations pour la poursuite du projet ou son renouvellement, s'il y a lieu.
- L'apprenti.e organise la discussion avec les participant.es et répond aux questions.

Temps de présentation : de 20 à 25 minutes plus 15 minutes de questions.

A l'issue de cet oral, le suiveur accompagne le maître d'apprentissage et les participant.es concernés dans l'évaluation, en veillant à bien différencier l'évaluation de l'oral de l'évaluation de l'année d'apprentissage qui fait l'objet d'une évaluation spécifique.

## Infos pratiques

---

### Lieux

➤ Annecy-le-Vieux (74)

---

### Campus

➤ Annecy / campus d'Annecy-le-Vieux